

# L'investissement public : malgré les difficultés, une priorité

## Déclaration du groupe de l'UNAF

Le présent avis dresse un état des lieux précis de l'investissement public en France, de l'évolution de l'effort d'investissement de ces dernières années, marqué par un rôle prépondérant des collectivités locales du fait de la décentralisation. Dans cette description, sont pointées les imperfections et les limites qui perdurent pour une connaissance précise des besoins et des moyens à mettre en face, en termes aussi bien quantitatifs que qualitatifs.

Le Groupe de l'UNAF rappelle en préalable les finalités de l'investissement public : des services publics nationaux et locaux soutenant la croissance et au service des besoins fondamentaux des familles tels que les logements, les bâtiments scolaires ... Il est intéressant de noter, selon un sondage récent de ce début d'année, que les usagers aussi contribuables, plébiscitent les services publics locaux dont la qualité est jugée satisfaisante par 78 % d'entre eux.

Le groupe de l'UNAF a ainsi la conviction que l'investissement public n'est pas un but en soi. Il est ou peut être un auxiliaire de la croissance du pays et de son potentiel de croissance. Sur cette base, nul ne peut nier la nécessité d'investissement, notamment en matière de logement et d'habitat, afin d'assurer un toit pour tous, avec un environnement permettant à chacun un égal accès dans tous les territoires aux services et aux infrastructures.

Pour les jeunes générations, l'enjeu est la mise à disposition de moyens adaptés, dans le domaine de l'éducation, de la formation, afin d'assurer des qualifications de qualité et des emplois au service d'une croissance durable.

Cependant, qui dit investissement, dit financement.

Pour mieux cibler et mieux financer l'investissement public, l'avis préconise trois séries de mesures, que le groupe de l'UNAF soutient :

- un renforcement du rôle de l'intercommunalité et, plus généralement, une solidarité financière et budgétaire entre tous les territoires, accompagnée sans doute par le renouveau de la politique nationale d'aménagement du territoire ;
- une meilleure programmation pluriannuelle ;
- un meilleur accès au financement avec, notamment, une réforme profonde du système bancaire, dont le rôle de la BCE.

Pour le groupe de l'UNAF, ces mesures ne peuvent être déconnectées d'une importante réforme fiscale, en évitant de toucher et réduire, autant que possible, le pouvoir d'achat des familles, déjà fort entamé.

La vitalité d'une société s'apprécie aussi à l'aune de sa capacité à investir : c'est un des signes majeurs de la confiance en l'avenir.

Si le récent avis sur la dette démontre une situation économique difficile, l'investissement et son financement ne sauraient être considérés comme une charge inutile supplémentaire mais, au contraire, comme une source de progrès, de placement, d'enrichissement au service et profit des générations futures.

Le groupe de l'UNAF a voté l'avis.